Reporters sans frontières soulagée de la libération de Kavumbagu

RSF, 17.05.2011Alerte - BURUNDICondamnÃ© pour dÃ©lit de presse, Jean-Claude Kavumbagu sort enfin de prison aprÃ¨s dix mois de dÃ©tentionLe 13 mai 2011, le tribunal de grande instance de Bujumbura a rendu son verdict et a abandonnÃ© les charges de trahison qui pesaient contre Jean-Claude Kavumbagu, directeur du journal en ligne Net Press. Le ministÃ¨re public avait requis une peine de prison Ã perpÃ©tuitÃ© le 13 avril dernier. CondamnÃ© Ã 8 mois de prison et Ã 100 000 francs burundais (50 euros) pour dÃ©lit de presse, sous le motif de "publication d'Ã©crits susceptibles de porter atteintes au crÃ©dit de l'Etat et Ã l'Ã©conomie nationale", le journaliste vient d'Ãªtre libÃ©rÃ© hier, aprÃ¨s plus de dix mois pass derriÃ¨re les barreaux. InterrogÃ© par l'organisation Ã sa sortie de prison, Jean-Claude Kavumbagu a dÃ©clarÃ© avoir un sentiment partagÃ© sur le verdict de la cour : "IntitulÃ© "Le Burundi sera-t-il la prochaine cible des shebbab somaliens?", mon article ne faisait qu'Ã©riger une opinion. Il est normal que la population se pose des questions. J'effectuais simplement mon travail de journaliste, sans Ã©mettre aucune accusation."
"Il est grand temps que le gouvernement respecte ses engagements et mette un terme Ã la pratique du dÃ©lit de presse. Un mois aprÃ¨s la tenue en mars des Etats GÃ©nÃ©raux des MÃ©dias et de la Communication, l'arrestation d'un journaliste entrait en contradiction flagrante avec les dÃ©clarations faites par les autoritÃ©s burundaises", a-t-il ajoutÃ© Ã Reporters sans frontiÃ¨res. MalgrÃ© cette condamnation abusive, le journaliste a dÃ©clarÃ© vouloir reprendre au plus vite ses activitÃ©s journalistiques et le combat pour la dÃ©pÃ©nalisation du dÃ©lit de presse. "L'autorisation donnÃ©e par le gouvernement aux journalistes d'organiser des manifestations pacifiques lors de la journÃ©e internationale de la libertÃ© de la presse reprÃ©sente dÃ©jÃ une avancÃ©e vers la dÃ©pÃ©nalisation du dÃ©lit de presse. Peu Ã peu, le gouvernement abandonnera c pratique et modifiera la loi sur la presse."Soutenu par Reporters sans frontiÃ¨res et les journalistes burundais, Jean-Claude Kavumbagu a exprimÃ© son sentiment de gratitude envers les organisations qui lui ont offert un soutien moral.Si Reporters sans frontiÃ¨res est soulagÃ©e d'apprendre la libÃ©ration de Jean-Claude Kavumbagu, l'organisation rappelle que le journaliste a passÃ© dix mois emprisonnÃ© en raison d'accusations totalement injustifiÃ©es. Elle intervient dans un contexte particuliÃ¨rement dÃ©lÃ©tÃ¨re pour les mÃ©dias au Burundi, oÃ¹ les atteintes Ã la libertÃ© de la presse sont en recrudescence. Les radios privÃ©es sont rÃ©guliÃ¨rement invitÃ©es Ã l'autocensure et les Ã©missions donnant la parole Ã la population sont victimes de sabotages. Le 2 mai 2011, deux lignes tÃ©lÃ©phoniques du studio de la Radio Publique Africaine (RPA) ont Ã©tÃ© coupÃ©es pendant sept jours, vraisemblablement sous dÃ©cision de l'office national de tÃ©lÃ©communication, selon le directeur de la radio Eric Manirakiza, afin d'empÃªcher les auditeurs de participer aux Ã©missions en direct. Quelques jours auparavant, le Conseil national de la Communication avait demandÃ© la suspension de l'Ã©mission "Kabizi", rendue effective entre le 26 et le 29 avril, pour "dÃ©rapages" incontrÃ´lÃ©s. Quatre journalistes de la RPA, Raymon Zirampaye, Domithile Kiramvu, Bonfils Niyongere et Philbert Musobozi, devront comparaÃ®tre le 9 juin prochain, pour la troisiÃ¨me fois, devant le tribunal de grande instance de Bujumbura. Ils sont accusÃ©s de diffamation et de propos offensants tenus contre le maire de Bujumbura Evrard Giswaswa lors de la diffusion d'une sÃ©rie de reportages, Ã partir du 18 octobre 2010, au sujet d'une bagarre dans laquelle le maire serait impliquÃ©. La radio Isanganiro est aussi dans le collimateur des autoritÃ©s. Le 3 mai 2011, le rÃ©dacteur en chef de la radio, Patrick Mitabaro, a Ã©tÃ© invitÃ© comparaÃ®tre devant le procureur de la rÃ©publique de Bujumbura. Il a Ã©tÃ© rappelÃ© Ã l'ordre aprÃ¨s avoir donnÃ© la parc un opposant en exil. Le 9 mai dernier, le correspondant permanent de la radio, Laurent Ndikuriyo, a Ã©tÃ© interrogÃ© par le substitut du procureur de la province de Mwaro (centre) Ã propos du reportage d'un enseignant ayant falsifiÃ© sa mutation, diffusÃ© sur la radio le 5 mai. LibÃ©rÃ© sans suite, le substitut lui a nÃ©anmoins demandÃ© de rester disponible pour tout entretien.